



Compte rendu du Conseil d'Administration n°5 du 02 juin 2016



Etaient présents : Guy BACHE, Pierre BAILLET, Bernadette BARRERE, Mélanie BRETHOUS, Jean-François BROQUERES, Aurore BRUNELLO, Michel DECLA, Jean-Pierre DUPONT, Fabienne DUTOYA, Max LACAVE, Bernard LESPERON, Ghislaine LURBE, Michel RAYMOND, Martine LASCOMBES, Céline LAFFARGUE, Franck SERVE, Muriel SOURIGUES CHINON, Bertrand CAPUCH, Patrice CASTETS, Thierry CAUBET, Mathieu DESTEPHEN, Eric PASSICOUSSET.

Etaient excusés : Michel AGRUNA, Christophe DUSSAU, Gilles BLAQUIERE.

Franck SERVE ouvre la séance à 20h37. Le secrétariat est assuré par Coralie HUE LOCATELLI.

Le compte rendu du Conseil d'Administration n°4 du 12 mai 2016 est adopté à l'unanimité.

1. Section sportive

a. Festival Art & Courage :

Partie sportive : Guillaume VERGONZEANNE ne participera pas, il sera appelé à saluer.
Tirage au sort samedi midi

Déroulé :

- 4 vaches sans corde (ordre tiré au sort samedi matin)
- Novillo à sauter
- Novillo pour les meilleurs des vaches
- Novillo de Maynus pour Alexandre DUTHEN et Louis ANSOLABEHERE (hommage au travail de la ganadéria)
- Novillo pour Cyril DUNOUAU
- Novillo pour Florian LAHITTE
- Taureau à sauter
- Taureau pour Mathieu NOGUES, Baptiste BORDES, Thomas MARTY et Benjamin DE ROVERE
- Taureau final à sauter

Il y aura 2 taureaux de remplacement (1 à sauter, 1 à écarter).

Arrivée du bétail samedi matin

Numéro spécial de Sud-Ouest paru aujourd'hui : très bons articles de B. LUCQ.

Toute la partie communication s'est bien passée, tous les retours sont positifs.

Les ventes de tickets sont du même ordre que l'année dernière, le temps de ces dernières semaines ne nous a pas aidés.

b. Ecole Taurine

La présentation de l'Ecole taurine a eu lieu le 27/05. Le spectacle a été bon et le public nombreux.

Le staff est satisfait de la prestation en piste : acteurs et bétail.

Trois courses de l'avenir prévues à ce jour.

Une démonstration est organisée par le Club Darrigade le vendredi des Fêtes de la Madeleine dans les petites arènes : l'école taurine est heureuse de revenir à Mont-de-Marsan.

Mélanie BRETHOUS informe qu'un jeune de l'Ecole Taurine a été contacté par Clément GRENET pour 300 € par course. Cet élève a refusé et Mélanie BRETHOUS souhaite qu'un courrier soit envoyé à Mr GRENET afin de l'informer que la FFCL est au courant.

Franck SERVE souhaite plutôt qu'un mail soit envoyé à tous les jeunes de l'Ecole Taurine pour leur rappeler les risques encourus dans ce cas.

c. Projet Gascon

Course des Pitchouns

Cette soirée est une réussite totale : Très bon bétail, l'équipe en piste a joué le jeu, le spectacle a été bien mené. Le Conseil d'Administration remercie Jean Louis DEYRIS et les hommes présents en piste.

L'inspection académique a été représentée par 2 inspecteurs qui ont été enchantés par le spectacle.

Le projet est pérennisé pour 2016-2017.

Le département a fait un reportage vidéo sur XLTV, il est en ligne sur le site de la FFCL et la page Facebook.

Course des Gascounets

La course des Gascounets aura lieu le vendredi 10 juin 2016 à 20h30 dans les arènes de Nogaro pour finaliser le projet de cette année. Une réunion de bilan sera organisée avant la course.

Le Comité Régional de l'Armagnac souhaite pérenniser le projet, seuls les financements sont difficiles à trouver.

Projet Gascon Landes 2016-2017

Nouveauté avec 2 secteurs : le secteur de Pomarez est maintenu et un secteur expérimental est mis en place sur Villeneuve de Marsan.

Le courrier d'inscription pour 2016-2017 est parti aux écoles : date butoir inscription au 15/06.

Un comité de pilotage se réunira le 21/06 pour valider les inscriptions, le calendrier de l'année mis en place en suivant tout comme la partie transport.

Des dates ont été avancées pour 2017 : Pitchouns le vendredi 02/06 (Pentecôte).

Une réunion est prévue avec tous les partenaires intervenants sur le projet, elle aura lieu très prochainement.

2. Section administrative

a. Point au 31/05/16

COMPARAISON NOMBRE DE LICENCES ET DE SPECTACLES

Licenciés	31/12/2015	31/05/2016
Ganaderos 1ère catégorie	4	4
Ecarteurs	30	27
Sauteurs	10	7
Cordiers	5	4
Entraîneurs	9	9
Licences de 1ère catégorie	58	51
Ganaderos 2nde catégorie	8	8
Ecarteurs	69	77
Sauteurs	16	17
Cordiers	10	12
Entraîneurs	33	23
Vachers	23	24
Licences de Seconde catégorie	159	161
Licence 1 jour	16	2
Juniors	3	3
Elèves 1ère année	4	12
Elèves 2ème année	3	1

Moniteurs Ecole Taurine	6	6
Licences Ecole Taurine	16	22
Cartes jeunes	142	125
Corps arbitral	40	33
Conseil d'administration et Bureau d'honneur	28	29
Licences Clubs	1 638	1 604
Débisaires	20	16
Presse	18	18
Toreros Honoraires	87	87
Anciens Toréros	17	16
Autres	1 990	1 928

Spectacles	31/12/2015	31/05/2016
Armagnac	48	44
Landes Béarn	149	144
Hors Zone	47	5
Nombre de clubs affiliés	244	193
Courses Challenge Landes Béarn	65	59
Courses Challenge Armagnac	32	33
Epreuves Fédérales	4	4
Concours de 1 ^{ère} catégorie	6	6
Concours de seconde catégorie	2	1
Courses hors compétition/festival	24	20
Festivals	17	17
Courses de promotion	49	47
Courses de secondes	47	43
Courses Mixtes	165	114
Courses de l'avenir	5	5
Entraînements Ecole Taurine	11	12
Bienfaisance	1	
Intervaches	64	54
Démonstrations	37	21
Entraînements	17	16
Encierros	14	11
Nombres de spectacles déclarés	560	463
Nombre de taureaux déclarés	40	29

b. Rencontre du 01/06/16

Franck SERVE, Fabienne DUTOYA, Pierre BAILLET et Jean LALANNE ont reçu le 01/06/16, Lionel ESCOUBET, Dominique SAINT-GERMAIN, Benoit BANCONS, Karl MADER et Jean-Michel DAYRES. Ils souhaitent présenter oralement à la FFCL leur mécontent suite à la classification de leurs courses en hors compétition car les déclarations de course ont été effectuées hors délai, après le 1^{er} mars 2016. Il leur a été expliqué les raisons du refus par la FFCL, notamment les règles administratives et sportives.

La FFCL a maintenu sa décision, les clubs travaillent donc à organiser un spectacle de substitution à la place de la course de challenge.

Le club de Renung a fait une demande de déclaration d'un taureau.

29 taureaux ont été déclarés à la date butoir du 01 mars 2016. Sachant qu'une exception a été faite en 2015 et que le quota 2016 n'est pas encore atteint, Fabienne DUTOYA propose de l'accepter.

Le Conseil d'Administration valide cette demande à l'unanimité.

c. Assemblée Générale Extraordinaire de l'Association des Ganaderos

L'association des ganaderos s'est réunie le 11/05/16. L'objectif de cette réunion était de réunir les ganaderos affiliés et de revoir les statuts.

11 ganaderos étaient présents sur les 12 licenciés.

L'association existe depuis 2001 et depuis, rien n'avait été modifié. Les statuts ont donc été modifiés : maintenant, seuls les ganaderos peuvent être membres.

Céline BRETTE a été élue secrétaire et trésorière (en remplacement d'Henri TILHET).

Michel AGRUNA est réélu en tant que président de l'association.

2016 est une année électorale pour l'association des ganaderos, l'Assemblée Générale aura lieu en septembre pour élire le prochain représentant des ganaderos au sein du Conseil d'Administration.

En fin de réunion, une nouvelle association a été présentée : l'Association des Coursayres Passionnés. Cette association a pour but de donner un statut aux bénévoles. L'association va travailler avec l'administration publique. Les statuts de cette association ont été déposés, un bureau a été élu.

L'association est domiciliée au siège de la FFCL.

Max LACAVE soulève le problème de l'indépendance de la FFCL avec cette nouvelle association incompatible avec le siège social situé à la FFCL.

La question de la domiciliation va être posée à notre avocat conseil Maître PILLOIX.

3. Intervention de Franck

Franck SERVE parle du prochain mandat. Il demande à chaque membre du Conseil d'Administration de :

- travailler sur l'analyse de ces 2.5 ans passés ensemble et de lui envoyer ce document confidentiellement. Il demande de la sincérité mais surtout des idées, des suggestions, ...
- l'informer de son souhait ou non de rester au sein du Conseil d'Administration au prochain mandat.

Il souhaiterait un retour avant le Conseil d'Administration de septembre.

4. Questions diverses

a. Affaire Grand Soussotte

L'audience a eu lieu le lundi 30 mai 2016 suite à un report du mois de septembre 2015.

La FFCL apparaissait sur le grief usage de faux, aux côtés de l'Inspection du Travail et de la MSA, concernés par d'autres chefs d'accusation.

A ce jour, Franck SERVE demande un devoir de réserve à tous les membres du Conseil d'Administration sur le dossier.

« Grand Soussotte » a été condamné à payer 1 000 euros et la totalité de nos frais d'avocats.

Cette décision permet d'encourager la nouvelle ligne de conduite de la FFCL depuis 2 ans et surtout de prouver qu'il est fortement déconseillé de frauder.

b. Assemblée Générale de la FFCL

Il est demandé si le lieu de l'Assemblée Générale 2017 a été décidé. Il faut mettre en place une commission rapidement pour aller visiter toutes les infrastructures des 2 communes postulantes et ensuite décider.

Michel DECLA est référent de cette commission, Fabienne DUTOYA se joint à lui.

Cahier de charges :

- 3 salles pour vote, émargement et dépouillement
- 1 salle de 300 personnes pour l'AG
- 1 salle pour le repas

Prochain Conseil d'Administration le jeudi 07 juillet 2016.

Fin de réunion 22h22.